

*Initiatives ministérielles*

Ils proposent un amendement nous demandant de ne pas procéder à l'étude de ce projet de loi.

Passons maintenant à l'objet de la mesure à l'étude pour voir si le Parti réformiste a raison d'en proposer le retrait. Que fait le projet de loi? Il propose d'interdire le commerce interprovincial et l'importation à des fins commerciales du MMT ou de quoi que ce soit contenant du MMT. Qu'est-ce que cela veut dire? Cela veut dire qu'il ne serait pas permis d'ajouter cette substance à l'essence.

Je suppose qu'on doit ensuite se demander si le MMT est utilisé dans tous les autres pays. En réalité, il n'est guère utilisé ailleurs dans le monde, sauf chez nous, et j'en parlerai plus en détail dans un instant. Si cet additif est inacceptable pour les autres pays, ne devrions-nous pas songer à l'interdire nous aussi?

Certains prétendent que cet additif est utilisé dans divers pays. La Ethyl Corporation a fait publier une publicité dans les journaux, hier ou avant-hier, affirmant que le MMT est utilisé dans certains pays, en mentionnant par exemple le Brésil et la Nouvelle-Zélande, sauf erreur. Cet additif y est donc utilisé; qu'on ne vienne donc pas dire qu'il n'est utilisé nulle part.

Je n'ai pas conservé la publicité en question, parce que le boniment de cette société m'a paru démontrer le contraire de ce qu'elle voulait prouver. Elle disait qu'il n'était pas vrai que le MMT n'était utilisé nulle part, mais qu'il ne l'était pas presque partout. Cela m'a paru renforcer la position que la plupart d'entre nous défendons.

Le MMT devrait être interdit pour un certain nombre de raisons. Le produit en question passe pour avoir des effets nuisibles pour la santé des gens. Voilà pourquoi il n'était pas utilisé dans beaucoup de pays, et pourquoi il n'est toujours pas utilisé dans la plupart des pays. Il faut ensuite nous demander si le fait de conserver cet additif va améliorer la situation. Non, cela ne marche pas non plus.

Le député de Bruce—Grey a fait l'autre jour une intervention très importante à ce sujet. Il a de grandes connaissances dans le domaine. Il a même enseigné cette matière et la connaît à fond. Il nous a expliqué pourquoi l'attitude de certains à l'égard de ce produit était tout à fait erronée.

**Une voix:** Il faudrait amener les réformistes à lire ce discours.

**M. Boudria:** Effectivement, il faudrait faire lire le discours du député aux réformistes, quoique, j'en suis persuadé, la plupart des députés ne demandent pas mieux que de lire toutes les interventions du représentant de Bruce—Grey, parce qu'elles sont très éloquentes.

Pour en revenir à la question du MMT, nous utilisons ce produit au Canada. C'est un additif ajouté à l'essence pour relever l'indice d'octane. Mais il y a d'autres produits antidétonants que nous pouvons utiliser. C'est possible. Si nous le faisons—je sais que l'éthanol ne peut pas tout remplacer—, si nous prenons cette initiative, avec d'autres que propose la ministre de l'Environnement, nous aiderons l'agriculture, nous favoriserons

l'assainissement de l'environnement et nous nous débarrasserons d'un produit comme le MMT.

• (1010)

[Français]

Je vois que le député d'en face n'est pas d'accord, il dit que c'est faux. Eh bien, si le député pense que c'est faux, il pourra peut-être tenter de convaincre les autorités américaines et toutes les autres juridictions de l'Europe occidentale. Ces pays sont sans doute tous dans l'erreur, sauf le député. Je suis sûr que plusieurs auraient des opinions différentes à cet égard.

[Traduction]

Les automobilistes se demandent par exemple si le MMT a un effet sur les bougies d'allumage. Selon les fabricants de voitures, les défaillances des bougies d'allumage sont plus fréquentes au Canada qu'aux États-Unis. Ce problème et d'autres de la même nature qui sont attribuables au MMT nuisent à la performance des véhicules. Les voitures qui ne fonctionnent pas correctement gaspillent de l'essence, polluent davantage et ainsi de suite. C'est une réaction en chaîne.

Il est intéressant de noter que le programme d'entretien des voitures d'une certaine marque que je conduis est très différent au Canada et aux États-Unis; il y a plus de mises au point, par exemple. Pourquoi faudrait-il moins de mises au point au Minnesota qu'en Ontario et au Manitoba? Il n'y a aucune raison logique, sinon la différence de carburant, pour que l'entretien varie d'un endroit à l'autre. C'est précisément ce que nous disent les fabricants de voiture dans le cas des défaillances de bougies. L'usure est plus rapide et les défaillances sont plus nombreuses quand il y a du MMT dans l'essence.

**M. Milliken:** Pourquoi ne pas avoir agi il y a des années?

**M. Boudria:** Je ne sais pas. Le député de Kingston et les Îles a posé le problème avec beaucoup d'éloquence en demandant pourquoi nous n'avons pas déjà pris cette mesure il y a longtemps, car le produit est interdit aux États-Unis depuis belle lurette.

[Français]

Je ne le sais pas. Bien sûr, pour presque une décennie, on a connu un gouvernement qui s'apparentait beaucoup au Parti réformiste de l'autre côté, soit les conservateurs, et cela n'a probablement pas aidé.

Aujourd'hui, l'occasion nous est donnée de corriger, de rectifier ce tort, d'adopter des mesures pour améliorer l'environnement. Je sais que l'ancien ministre de l'Environnement, le député de Lac-Saint-Jean, lui qui est un grand environnementaliste, voudra voter en faveur de ce projet de loi ainsi que tous les autres parlementaires qui sont concernés et qui veulent l'amélioration de l'environnement de notre pays.

En conclusion, je demande à tous mes collègues de voter pour le projet de loi proposé par l'honorable ministre de l'Environnement et contre l'amendement proposé par le député du Parti réformiste de Calgary—Nord qui, encore une fois, tente de faire de l'obstruction systématique et systémique à toute bonne initiative voulant améliorer l'environnement dans ce pays.